

COMITÉ DE DIRECTION
MONTRÉAL, 13 SEPTEMBRE 2024

TABLE DES PARTENAIRES
MONTRÉAL, 28 OCTOBRE 2024

Priorités d'actions

2024-2025

Table des matières

INTRODUCTION	1
RÉFLEXION STRATÉGIQUE À PROPOS DE LA STRUCTURE DU PIM	1
AXE 1 : INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	2
AXE 2 : PROMOTION DES STIM	4
AXE 3 : TRANSITIONS ET ACCESSIBILITÉ EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	5
ANNEXE CHANTIERS PRIORISÉS POUR 2024-2025	7

Introduction

Le pôle rend compte de ses activités au ministère de l'Enseignement supérieur (MES) dans un document qui présente ses objectifs et ses actions de façon détaillée en lien avec les objectifs ministériels du programme des pôles régionaux. Il y inclut des indicateurs de résultats et des informations financières. Le présent document présente les priorités du PIM en fonction de ses trois axes d'action et de manière plus synthétique.

Rappelons que la mission du PIM est *de soutenir la concertation entre les établissements d'enseignement collégial publics et les établissements universitaires sur son territoire afin de favoriser l'accessibilité et la réussite de la population étudiante en enseignement supérieur et de mettre en œuvre les orientations établies par le MES à l'intention des pôles*. À cette fin, il déploie son action sur trois axes : l'intelligence artificielle, la promotion des STIM et l'accessibilité et la transition interordres. Cette année, cependant, le PIM entend se questionner sur son organisation dans le contexte où les pôles régionaux semblent avoir acquis une certaine « permanence ».

Réflexion stratégique à propos de la structure du PIM

Problématique

Partons d'un constat : le mode de fonctionnement du pôle s'est défini dans le contexte d'un projet de cinq ans, développé par un comité d'orientation créé à la suite d'un appel de propositions émanant du MES. Ce qui est devenu le PIA avait un début, une fin et un budget global de 2,5M\$ pour cinq ans.

Les pôles régionaux semblent avoir acquis une certaine pérennité. Le MES a recentré leurs objectifs en fonction de priorités ministérielles en lien avec le PARES. Ils forment un réseau qu'on se plaît à appeler *l'interpôles*. Le MES a créé une direction des Interventions régionales et du Maillage pour les accompagner. Des pôles plus récents ont été formés, souvent dirigés par une personne à temps plein. En somme, le contexte a évolué. La question se pose de savoir si ce qui s'est développé à Montréal de manière organique fonctionne adéquatement en fonction des besoins des institutions membres du pôle et de leurs priorités.

But

Vers la fin de l'automne et au cours de la session d'hiver 2025, le PIM entend commencer une réflexion stratégique devant orienter ses choix en matière d'organisation, de ressources allouées et de priorités d'action.

Moyens

Le comité de direction du PIM formera un sous-comité de travail pour réaliser l'analyse et formuler les recommandations qui en découleront. L'échéance est prévue pour la réunion du 2 mai.

Axe 1 : Intelligence artificielle

Problématique

Les progrès rapides et continus en intelligence artificielle, notamment générative (IAG), posent des défis à l'enseignement supérieur : non seulement font-ils évoluer les exigences du marché du travail et conséquemment les contenus de formation, mais ils laissent voir des opportunités d'innovation tant pédagogique que pour les apprentissages. Des organismes de l'État québécois se sont vus confiés des mandats d'analyse et de recommandations au gouvernement et aux acteurs des écosystèmes concernés, mentionnons le Conseil de l'innovation du Québec (CIQ) avec son rapport [Prêt pour l'IA](#), ou le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) et la Commission de l'éthique en science et en technologie (CEST) qui ont publié le printemps dernier le rapport [IA générative en enseignement supérieur : enjeux pédagogiques et éthiques](#). Ces documents suggèrent des pistes intéressantes pour nos institutions et notre pôle et recourent parfois les conclusions de notre journée du 31 mai 2023 [Vers un usage responsable de l'IA générative en enseignement supérieur](#).

En ce qui a trait aux pratiques pédagogiques et à l'apprentissage, l'IAG est maintenant bien présente en enseignement supérieur. Des personnes enseignantes et étudiantes en ont témoigné de façon éloquente lors des colloques soutenus par le PIM à l'hiver 2024. À cet égard, le PIM peut se rallier aux recommandations que le CSE et le CEST font au MES à l'égard de la recherche et du transfert de connaissance (voir la section 2.1 et les recommandations des pages 29 et 30).

En ce qui a trait au besoin de formation en lien avec les transformations du marché du travail, le CIQ rappelle à juste titre les responsabilités des cégeps et des universités à cet égard.

But

En 2024-2025, les actions du PIM s'inscriront en continuité avec les activités collectives qu'il a organisées (journée de réflexion du 31 mai 2023) et soutenues (cinq colloques ou journées institutionnelles de janvier à juin 2024) tout en tenant compte des analyses et des recommandations du CSE et des préoccupations émises par le CIQ quant aux besoins de formation de la main-d'œuvre et de la population en général. Il poursuit deux objectifs complémentaires :

- Stimuler la mobilisation des connaissances.
- Consolider et renforcer le réseau d'experts et de collaborateurs que le PIM a construit depuis 2018.
- Explorer de nouvelles pistes pour le développement de projets concertés cégeps-universités.

Moyens

À cette fin, le PIM s'engage dans trois pistes d'action :

- Poursuite du développement du site web comme espace public de partage des résultats des projets soutenus par le PIM et vitrine des pratiques mises en œuvre dans les institutions.
- Organisation d'activités de partage de connaissances et d'expertises issues des établissements membres du PIM ou de l'extérieur pouvant prendre la forme d'outils, d'ateliers pratiques, de webinaires, de conférences, etc. relatifs aux enjeux pédagogiques et d'apprentissage avec l'IA générative.
- Exploration de nouveaux partenariats en vue de répondre à des besoins d'adéquation de la formation avec les transformations du marché du travail.

Axe 2 : Promotion des STIM

Problématique

En 2023-2024, le PIM a mobilisé divers acteurs des milieux collégiaux, universitaires et communautaires afin de promouvoir les STIM auprès de jeunes femmes du secondaire et des cégeps dans une campagne de marketing numérique intitulée [Les STIM au féminin](#).

Ce projet a rassemblé de nombreuses personnes, tant dans les institutions universitaires et collégiales que dans les milieux sociocommunautaires œuvrant à la promotion de carrières et de la culture scientifique. Au terme de ce projet, nous héritons d'un petit trésor constitué d'une image de marque, les STIM au féminin, un réseau de partenaires et vingt capsules vidéo mettant en vedette des jeunes femmes en STIM, des domaines d'études ou professionnels, des organismes. À souligner la remarquable contribution de l'AESTQ qui a créé une page web destinée à un public d'enseignant qui met en valeur un domaine de la science à partir de l'une des vingt capsules auquel sont accolées des ressources pédagogiques.

Par ailleurs, en 2024-2025, le MES cesse le financement de 66 666\$ par année de l'objectif d'attraction dans les programmes de TI et conséquemment l'obligation de poursuivre cet objectif ministériel.

Malgré la fin de ce financement, comment valoriser notre héritage du projet Les STIM au féminin?

But

En 2024-2025, le but du PIM sera de poursuivre les collaborations et la concertation entre les différents groupes œuvrant à la promotion des programmes et des carrières des domaines des STIM afin de mettre en valeur les capsules et les produits de ce résultat.

Moyens

Le PIM s'associera aux partenaires du projet Les STIM au féminin, notamment AcceSciences, pour...

- ...participer à des présentations ou des activités de diffusion des capsules.

Axe 3 : Transitions et accessibilité en enseignement supérieur

Problématique

La transition d'un ordre d'enseignement à un autre et l'accessibilité à l'enseignement supérieur sont deux choses distinctes mais qui ont en commun d'être des enjeux de réussite éducative pour lesquels la collaboration et la concertation sont essentielles. Certes, la préparation de chaque étudiante et de chaque étudiant est un facteur important pour passer d'une étape à l'autre, persévérer et réussir, mais ce n'est qu'une dimension, tant l'accès au cégep ou à l'université que le passage d'une étape à l'autre, sont influencés par plusieurs facteurs.

La collaboration et la concertation sont courantes à l'intérieur d'un établissement ou entre ceux d'un même ordre d'enseignement, même si elles ne se font pas sans difficultés. Le défi est encore plus grand de collaborer et de se concerter entre deux niveaux d'institutions. C'est pourquoi le PIM s'est associé au projet Trajectoires mis sur pied par les cégeps, les CSS/CS, le Regroupement des cégeps de Montréal et le Réseau réussite Montréal dont l'objectif est de favoriser l'augmentation du nombre de finissantes et de finissants du secondaire réussissant leur transition vers le collégial ou la formation professionnelle.

Le PIM a créé une table de concertation réunissant des représentantes et représentants des cégeps et universités (Table T4). Ses membres ont clarifié les objets des travaux qu'ils désirent mener en y appliquant une vision interordres. Ils se sont divisés en sous-comités afin de déterminer les différents livrables en lien avec leurs priorités. Il en est découlé quatre chantiers (voir en annexe le détail des activités) :

1. Le développement et le suivi de projets concertés cégeps-universités en lien avec l'accessibilité à l'enseignement supérieur et la fluidité des parcours et des transitions interordres.
2. Les compétences essentielles à la réussite des personnes étudiantes en enseignement supérieur.
3. Les personnes étudiantes en situation de handicap (PESH) dans une perspective interordres.
4. Le développement d'une culture des données pour le suivi des cheminements cégeps-universités.

But

Le but de la Table T4 est de déployer une concertation de haut niveau entre les établissements sur l'île de Montréal, afin de soutenir des actions favorisant l'accessibilité aux études collégiales et universitaires, la fluidité des transitions interordres et des parcours de formation.

Moyens

En 2024-2025, le PIM déploiera trois grandes actions :

- La concertation interordres en réunissant au moins cinq fois les représentants des cégeps et des universités à la Table T4.
- Déploiement d'actions spécifiques en lien avec les enjeux soulevés par les sous-comités des quatre chantiers (voir l'annexe).
- Appel de projets concertés cégeps-universités, en lien avec les objectifs de transitions harmonieuses, de fluidité des parcours et d'accessibilités aux études supérieures. Le Table T4 proposera au Comité de direction les thématiques à prioriser en fonction des enjeux identifiés.

Annexe | Chantiers priorités pour 2024-2025

1. Chantier Compétences essentielles — métier d'étudiant

ACTIVITÉS	ÉCHÉANCES OU PÉRIODES
IA générative : établir un mode de collaboration et d'échanges d'information avec le noyau de collaborateurs réunis dans le cadre des journées institutionnelles sur l'IA générative (voir Axe IA)	Automne 2024 : mise en place Automne 2024 : définition des activités
Inviter la professeure Stéphanie Demers (UQO) au sujet des résultats de sa recherche Continuum des compétences essentielles	29 novembre 2024
Suivre le projet de l'équipe de la directrice adjointe aux études Catherine Papillon (Bois-de-Boulogne), <i>Reconnaissance interordre de l'engagement étudiant : pour une accessibilité accrue et une transition harmonieuse entre le secondaire, le collégial et l'université</i>	Au moment opportun
Définir d'autres priorités d'action (resp. sous-comité)	En août-septembre

2. Chantier Étudiants en situation de handicap

ACTIVITÉS	ÉCHÉANCES OU PÉRIODES
Information et collaboration : explorer la possibilité de créer un mode de collaboration et d'échanges d'information à deux niveaux : gestionnaires et intervenant.e.s	Automne 2024 : mode de collaboration établi
Recherche : confier un mandat de recherche à une équipe interordres sur les pratiques pédagogiques inclusives	Automne 2024 : recherche de mandataire terminée
Suivre le projet de l'équipe de la professeure Josianne Robert (UdeM), <i>Transition cégep-université : modalités d'accompagnement AVEC, PAR et POUR les PESH</i>	Au moment opportun
Colloque sur les transitions interordres des PESH et ayant des besoins particuliers — Projet interpôles Lanaudière, Laval, Montérégie et Montréal	Septembres 2024 : Demande de financement au MES Colloque : mai ou juin 2025

3. Chantier Développement et suivi de projets

ACTIVITÉS	ÉCHÉANCES OU PÉRIODES
Tenir une activité de partage avec les équipes soutenues en 2024-2026	Fin novembre
Nouvel appel de projets en fonction d'enjeux priorités par la Table T4	Lancement mi-décembre Décision : fin mars

4. Chantier Culture des données

ACTIVITÉS	ÉCHÉANCES OU PÉRIODES
Explorer la faisabilité d'un tableau de bord de la transition cégep-université	Démarrage à l'automne 2024